



Déclaration du Groupe de Río sur le référendum d'amendement de la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela

Les États membres du Groupe de Río félicitent le peuple et le gouvernement vénézuéliens pour le déroulement pacifique et démocratique du *Référendum sur l'amendement de la Constitution*, le 15 février.

Le Groupe de Río reconnaît cette nouvelle expression de civisme et se félicite de l'exercice démocratique de ce peuple frère, ainsi que de la large participation politique qui a caractérisé la journée de consultation au cours de laquelle le peuple vénézuélien a décidé d'adopter les amendements à sa Constitution.

Mexico, D. F., le 18 février 2009

* * *